



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des hôpitaux publics

Question au Gouvernement n° 2577

Texte de la question

SITUATION DES HÔPITAUX PUBLICS

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Monsieur le Premier ministre, la France consacre 5,7 % de ses dépenses de santé à l'administration du système. Ce chiffre nous situe juste derrière les États-Unis. Ce sont là des moyens qui pourraient être affectés à la politique de soins.

Aujourd'hui, partout en France, près de 1 000 médecins hospitaliers ont démissionné de leurs fonctions administratives ou sont en train de le faire. Ils sont chefs de service, responsables d'unité, membres de diverses structures de gestion ; ils vous appellent au secours.

Vous qui faisiez de l'hôpital public votre sacerdoce, votre bilan est triste. Monsieur le Premier ministre, après quatre plans successifs prévoyant des moyens supplémentaires, comment expliquez-vous votre impuissance à calmer la colère et le désarroi de notre personnel hospitalier ? Les rangs des mécontents n'ont cessé de grossir. La coupe était pleine ; désormais, elle déborde.

M. Boris Vallaud. Ce n'est pas de sa faute !

Mme Marie-Christine Dalloz. Vous leur demandez sans cesse du temps, mais le temps est devenu un luxe alors que notre hôpital public connaît depuis neuf mois une crise sans précédent, alors qu'il se meurt, et que vous jouez au pompier pyromane. Manque d'écoute, manque de considération, manque de moyens : les revendications du personnel sont claires. Or vous lui imposez encore 600 millions d'efforts en 2020...

C'est la santé des patients que vous mettez en péril. Le Gouvernement doit trouver des solutions concrètes pour redresser nos comptes publics, mettre un terme à sa gestion comptable à la petite semaine et desserrer l'étouffement de l'austérité imposé à nos hôpitaux. Quand allez-vous enfin ouvrir de réelles négociations ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Le calendrier est important ; le calendrier est urgent. Je vous rejoins sur ce point, madame la députée. Les crédits ont été adoptés au sein de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 : je rappelle que nous avons dégagé 1,5 milliard sur trois ans pour l'hôpital public.

M. Maxime Minot. Ce n'est rien !

Mme Valérie Beauvais. Ce n'est pas suffisant !

Mme Agnès Buzyn, ministre. En outre, dès le mois de décembre 2019, nous avons rendu aux hôpitaux la mise en réserve, qui était de 415 millions. Nous y ajoutons un investissement pour le quotidien, pour racheter du matériel, pour que les soignants retrouvent du plaisir à travailler et sentent le respect que nous leur portons. Cette semaine, 150 millions ont ainsi été dégagés pour les hôpitaux français.

M. Sébastien Jumel. Dont 15 millions pour toute la Normandie !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Dont 7,2 millions pour votre département, madame la députée. Ils seront versés cette semaine.

Nous avons consacré de l'argent aux primes : les aides-soignants en gériatrie vont recevoir une prime d'engagement. Les infirmiers et aides-soignants travaillant en Île-de-France qui touchent moins que le salaire médian recevront également une prime de 800 euros par an, afin de les aider à affronter les difficultés de transport.

Nous avons promis de reprendre un tiers de la dette hospitalière, ce qui représente 10 milliards en trois ans, soit entre 800 millions et 1 milliard de trésorerie pour les hôpitaux, qui vont pouvoir réinvestir, rouvrir des lits, engager du personnel, rénover les locaux.

M. Pierre Cordier. C'est bizarre que le personnel ne soit pas de cet avis !

M. Maxime Minot. On ne comprend pas que les gens ne soient pas contents !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Cet engagement est pris pour 2020 : les crédits arrivent, les personnels vont le voir, et je me déplace dans tous les établissements pour mettre en évidence l'action du Gouvernement.

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Madame la ministre, Jacques Chirac disait : « La République, c'est l'égalité des chances. » Concernant l'hôpital, lorsqu'on considère les inégalités territoriales, la répartition des professionnels, les délais d'attente, le manque de considération que doivent affronter les patients et le personnel hospitalier, ce n'est pas cette conception de la République – celle de Jacques Chirac et la mienne – que vous mettez en œuvre. (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2577

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2020](#)